

Baulmes - Vuitebœuf
 Rances - Champvent
 Essert-s.-Champvent
 Valeyres-s.-Rances
 Villars-s.-Champvent
 Vugelles-La Mothe
 Sergey - L'Abergement
 Method - Suscévaz
 Lignerolle - Les Clées - Orges

BULLETIN DES AVIS OFFICIELS

Paraît chaque mercredi

Rédaction et publicité:

Greffe municipal, 1446 Baulmes

Tél. 024 459 15 66

Fax 024 459 19 64

Courriel: info@baulmes.ch

Du lundi au jeudi: 09h00 - 11h00

Mercredi après-midi: 14h00 - 18h00

Abonnements: Fr. 20.- par an

Publicité: À la case (Fr. 15.-)

Les demandes d'abonnements sont reçues par les Greffes municipaux des communes de Baulmes, Vuitebœuf, Rances, Champvent, Essert-sous-Champvent, Valeyres-sous-Rances, Villars-sous-Champvent, Vugelles-La Mothe, Sergey, L'Abergement, Method, Suscévaz, Lignerolle, Les Clées, Orges.

CÉLÉBRATIONS

Dimanche 27 août 2023

Lignerolle	10 h 00	Culte. A. Ledoux.
Vuitebœuf	10 h 00	Culte «Ensemble», avec animation pour les enfants pendant le culte. Apéritif. J.-N. Fell, A.-C. Rapin, Ch. Collaud.

COMMUNAUTÉ CATHOLIQUE - ÉGLISE CATHOLIQUE DE BAULMES
PAS DE MESSE pendant le mois d'août 2023 à Baulmes

Samedi 9 de 8 h 00 à 18 h 30
 Dimanche 10 de 8 h 00 à 12 h 00

Tir FVJC

Jeudi 21 de 16 h 00 à 20 h 00
 Samedi 23 de 8 h 30 à 12 h 00
 et de 13 h 30 à 16 h 30

Tir clôture

OCTOBRE

Samedi 28 Journée

Tir de la Rataplan



VUITEBŒUF

www.vuitebœuf.ch

**Culte à l'église de Vuitebœuf
 Dimanche 27 août 2023**

Avis à la population

Le dimanche 27 août 2023, le culte qui débutera à 10h00 à l'église de Vuitebœuf, sera un moment fort, tant pour les paroissiens réformés des Communes de Baulmes et de Vuitebœuf, que pour les paroissiens de la Région 7 - Nord-vaudois, et en particulier ceux des paroisses de la sous-région «Pied et Balcon du Jura» (Paroisses de l'Arnon, du Balcon du Jura, de Grandson, du Mont-Aubert et de Montagny-Champvent).

Un apéritif sera organisé à l'issue du culte, sur le parvis de l'église.

Venez nombreuses-nombreux.

La Municipalité



CHAMPVENT

www.champvent.ch

**Séance d'information publique
 Projet de décharge «Les Corbes»
 à Essert-sous-Champvent**

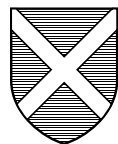
Nous informons nos citoyens et citoyennes que le :

mardi 5 septembre 2023 à 19h30

à la grande salle de Champvent

se tiendra une séance d'information sur le projet de création de la décharge «Les Corbes» à Essert-sous-Champvent, pour matériaux d'excavation (DTA).

La Municipalité



BAULMES

www.baulmes.ch

**Société de tir sportif
 Misterdam Baulmes**

Dates des tirs 300 mètres 2023

AOÛT

Mercredi 23.08 18h00 - 20h30

Tir militaire

Mercredi 30.08 18h00 - 20h30

Entraînement

SEPTEMBRE

Samedi 2.09 8h00 - 18h30

FVJC

Dimanche 3.09 8h00 - 18h30

FVJC

Mercredi 6.09

STAND FERMÉ

Samedi 9.09 8h00 - 18h30

FVJC

Dimanche 10.09 8h00 - 12h00

FVJC

Mercredi 13.09 17h30 - 20h00

Entraînement

Samedi 23.09 13h30 - 17h30

Entraînement

Samedi 30.09 13h30 - 17h30

Entraînement

OCTOBRE

Samedi 7.10 13h30 - 17h30

Entraînement

Samedi 14.10 13h30 - 17h30

Tir de clôture interne

Samedi 21.10 13h30 - 17h30

Tir de l'Amitié Villars s/Yens - Baulmes

Pendant la durée des tirs, il est formellement interdit de pénétrer dans la zone dangereuse.

La Municipalité et la Société de tir sportif Misterdam déclinent toute responsabilité en cas d'accident dû à la non observation de cet avis.

La Municipalité



RANCES

**Tir sportif Rances
 Tirs internes - Saison 2023**

AOÛT

Lundi 28 de 18h00 à 20h00

Tir entraînement et militaire

SEPTEMBRE

Vendredi 1^{er} de 15h00 à 20h00

Samedi 2 de 8h00 à 18h30

Dimanche 3 de 8h00 à 18h30



CHAMPVENT
www.champvent.ch

Requête en abattage d'arbre

Situation: Rue Oches Thomas 5, 1443 Champvent
Parcelle N°: 128
Propriété de: M. et M^{me} José et Elisabeth Chautems, Champvent; M^{me} Gilberte Dépassel Chautems
Requérants: Les trois propriétaires
Objet: 1 noyer
Motif: Arbre malade et dangereux
Compensation: Noyer
Mise à l'enquête publique du 23 août au 12 septembre 2023.

Les oppositions et observations éventuelles doivent parvenir à la Municipalité dans le délai mentionné ci-dessus.

La Municipalité

Autorisation

La Municipalité a autorisé les travaux mentionnés ci-dessous:
Situation: Chemin de Tous Vents 6, 1443 Champvent
Parcelle N°: 439
Propriétaire: Chatton Barbara, 1443 Champvent
Nature de l'ouvrage: Installation de panneaux photovoltaïques en toiture, surface 52 m².

La Municipalité

Autorisation

La Municipalité a autorisé les travaux mentionnés ci-dessous:
Situation: Chemin des Grands-Champs 17, 1443 Essert-sous-Champvent
Parcelle N°: 1126
Propriétaires: Reanne Perey et Didier Apothéoz, 1443 Essert-sous-Champvent
Nature de l'ouvrage: Installation de panneaux photovoltaïques en toiture, surface 41 m².

La Municipalité



**VALEYRES
SOUS
RANCES**

Greffe municipal Contrôle des habitants Bureau des étrangers

Le bureau sera exceptionnellement **fermé** le:
lundi 28 août 2023
ainsi que le:
jeudi 31 août 2023

Merci de votre compréhension.

L. Sanchez

Conseil général - Convocation

Le Conseil général de Valeyres-sous-Rances est convoqué le:
mercredi 30 août 2023 à 20 h 00
Grande salle - Salle des sociétés, 1^{er} étage

Ordre du jour:

1. Appel.
2. Adoption de l'ordre du jour.
3. Adoption du procès-verbal du 14 juin 2023 (reçu avec la convocation).
4. Assermentations.
5. Préavis N° 15/23: Bilan, comptes de fonctionnement 2022 et rapport de gestion pour l'année 2022.
6. Préavis N° 16/23: Demande de crédit d'investissement pour les travaux d'urgence au chemin de Crétolet à la suite de l'obstruction du collecteur des eaux claires.
7. Préavis N° 17/23: Demande de crédit d'investissement de Fr. 40'000.- pour une campagne d'entretien et contrôle des réseaux d'eaux usées et eaux claires.
8. Préavis N° 18/23: Arrêté d'imposition pour l'année 2024.
9. SIAERV préavis N° 01/23: Bilan et comptes de fonctionnement pour l'année 2022 du Service intercommunal d'adduction d'eau Rances - Valeyres-sous-Rances (SIAERV).
10. Communications des délégués aux associations intercommunales et de la commission de gestion.
11. Élection pour le remplacement M. Massonnet aux commissions de gestion et AIVM.
12. Communications du président du Conseil général.
13. Communications de la Municipalité.
14. Divers et propositions individuelles.

Dates à retenir:

4 novembre 2023: «Promenons-nous»
6 décembre 2023: prochain Conseil général

Toutes les pièces relatives aux différents objets présentés lors du Conseil général peuvent être consultées auprès du greffe municipal, aux heures d'ouverture du bureau, le lundi de 16 h 30 à 18 h 30 ou le jeudi de 7 h 30 à 9 h 30 ou sur le site internet: www.valeyres-sous-rances.ch.

Vous pouvez prendre connaissance des différents préavis municipaux, annexes et autres pièces, sur le site internet, onglet «Autorité, vie politique»; Préavis municipaux.

Les personnes qui désirent se faire assermenter sont priées de s'annoncer au préalable auprès du président, Monsieur Fabien Guidoux, au 079 461 65 66 ou f.guidoux@bluewin.ch.

Le bureau du Conseil

LES AUTORITÉS COMMUNALES DE VUGELLES-LA MOTHE

ont le regret de faire part du décès de

Monsieur Otto BALIMANN

Syndic pendant 11 ans et Municipal pendant 25 ans.

Papa d'Olivier BALIMANN, employé de la STEP et ancien membre du Conseil général, et de Patric BALIMANN, ancien membre du Conseil général.

Nous présentons à toute sa famille nos plus sincères condoléances.

REBOUTAGE

Sciatique Dos Nuque Épaules

Éric Charotton

079 279 75 20

SANI-BOIS Sàrl
Maîtrise fédérale

Lutte contre les nuisibles
Guêpes - fourmis - cirons
Fouines - rongeurs
Champignons - mэрule

Assainissement de bâtiments
Yverdon 076 228 42 92 - www.sani-bois.ch

Cindy Augsburg Zaroni Ostéopathe D.O.

a le plaisir de vous annoncer
la nouvelle adresse
de son cabinet:

**Rue de la Forge 14
1438 Method**

Prise de rendez-vous
au **024 459 10 87**
OU SUR **www.osteo-augsburger.ch**



Rte d'Yverdon 3 | Tél. 024 459 25 75
1445 Vuiteboeuf | Mail: laurent.bader@badermetaux.ch

**Spécialiste en gestion
de déchets ferreux et non ferreux**

**Rachat de tout métaux
(ferraille, cuivre, laiton, alu,
inox, plomb, zinc)
Prix sur demande.**



OGENS - YVERDON-LES-BAINS - BAULMES

Les sols... notre passion

Parquets bois véritable
Stratifié - Ponçage
Moquettes - Sols vinyl - PVC - Lino
Stores - Literie

Vente à l'emporter ou pose par nos soins

Depuis 30 ans **www.solcreations.ch**
à votre service **021 887 74 30**
024 426 07 26



L'ASSOCIATION DU MUSÉE ET DE L'UNION DES BOURGEOIS DE BAULMES

Aux habitants de Baulmes et de ses environs: connaissez-vous l'Association du Musée et de l'Union des Bourgeois de Baulmes ?

Cette entité s'engage pour conserver et faire revivre le passé de toute une région, par ses expositions, son musée, ses animations.

Elle tiendra son assemblée générale le:

**dimanche 27 août 2023 à 11 h 30
au Refuge des Rochettes à Baulmes**

Elle débutera par un modeste repas (soupe de légumes, plateau de fromages), destiné aux participants.

Suivi, **dès 13h45**, par l'assemblée statutaire et la lecture d'une page de l'Histoire de Baulmes issue des archives de feu M. Clément Cachemaille.

Bienvenue à toutes personnes intéressées

Le comité

Soirées partage & jeux de société

8 septembre

6 octobre

10 novembre

8 décembre

Hôtel de ville

Baulmes

19h30-22h

IMPACT
BAULMES

Sécurité sur le trajet scolaire

Dès la rentrée scolaire, les enfants sont de nouveau bien plus présent-e-s dans les rues, et il est donc important de faire preuve de vigilance.

Chaque année, en Suisse, quelques 800 enfants âgé-e-s de moins de 14 ans ont un accident dans la circulation routière, qu'elles et ils se déplacent à pied, en trottinette ou à vélo. En 2021, 184 de ces cas étaient des accidents graves, et 2 furent même mortels. 40% de ces accidents se produisent sur le chemin de l'école.

En période de rentrée scolaire, les conseils du BPA rappellent chaque année aux automobilistes leur responsabilité particulière concernant la sécurité des enfants sur le chemin de l'école.

Sur le trottoir, la chaussée ou aux abords des passages piétons, les enfants ont souvent un comportement imprévisible voire dangereux. Ce n'est pas fait exprès, mais tout simplement parce que ce sont des enfants. Du fait de leur taille, leur champ de vision est plus limité. Selon leur âge, les enfants n'ont, de plus, pas bien conscience des dangers qui les menacent et se laissent aussi facilement distraire. Par ailleurs, avant 10 ans environ, les enfants ont beaucoup de peine à évaluer la vitesse à laquelle une voiture roule.

Des passages piétons pas si sûrs

Le moment où les enfants traversent la rue est vraiment délicat, car, là aussi,

leur comportement surprend les autres usager-e-s de la route.

Le BPA recommande donc aux conducteur-ric-e-s qui s'approchent d'un passage piéton de ralentir, d'être toujours prêt-e-s à freiner et de s'arrêter complètement quand des enfants veulent traverser la rue.

De plus, il ne faut jamais dépasser près d'un passage piéton et rouler de manière imprudente aux abords des écoles.

Les parents et les autres personnes qui ont la charge d'un-e enfant ont aussi un rôle important à jouer. Ces personnes peuvent montrer aux enfants comment traverser correctement à un passage piéton. Elles doivent bien leur dire d'attendre que tous les véhicules s'arrêtent et de traverser en marchant et non en courant. Les parents doivent aussi familiariser leur enfant avec le trajet de l'école en le faisant ensemble avant le début des cours.

Conseils destinés aux responsables d'enfants

- Aidez l'enfant à se familiariser avec le trajet de l'école.
- Choisissez le chemin le plus sûr. Gardez à l'esprit que celui-ci n'est pas forcément le plus court.

- Prévoyez suffisamment de temps, pour que votre enfant puisse faire le trajet tranquillement, sans se précipiter.
- Faites porter à votre enfant des vêtements de couleur claire, et fournissez-lui des accessoires réfléchissants, afin de le-a rendre bien visible, et cela pas uniquement dans l'obscurité.
- En tant qu'enseignant-e, abordez le thème du trajet scolaire en classe et à l'occasion de la réunion des parents d'élèves.
- En tant que représentant-e de direction scolaire, accordez l'importance nécessaire au plan de mobilité scolaire et à l'attribution des enfants à un établissement scolaire. Organisez aussi un service de patrouille avec les instructeur-ric-e-s de la circulation.

Conseils destinés aux conducteur-ric-e-s

- Attendez-vous à tout de la part des enfants.
- Ralentissez.
- Soyez prêt à freiner.
- Arrêtez-vous complètement aux passages piétons.
- Soyez doublement prudent-e à proximité des écoles.

Source: votrepolice.ch